

Si vous avez des difficultés pour visualiser ce message, consultez [la copie web](#)

N° 715 | 3 février 2026



[S'inscrire à la newsletter](#)



Les conduites à tenir face à de nouveaux cas de chikungunya



Cinq cas de chikungunya ont désormais été confirmés, sur le territoire. Des conduites à tenir ont été envoyées aux professionnels de santé. L'ARS a fait un point sur les techniques de biologie disponibles sur le territoire, les mesures de gestion et rappelle les bons réflexes pour se protéger des moustiques.

Situation épidémiologique

Cinq cas de chikungunya sont désormais confirmés, en Guyane, depuis le 21 janvier, qu'ils soient autochtones ou qu'ils aient été importés, la circulation du virus étant active également au Suriname. Il s'agit des premiers cas autochtones depuis 2016. Ces cas ont été localisés chez des patients habitant à Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni.

Conduites à tenir

L'Agence régionale de santé a transmis des conduites à tenir aux professionnels de santé, via leurs instances professionnelles ou leurs établissements. Le diagnostic d'infection par le chikungunya doit être suspecté dans l'une des deux situations suivantes :

- Une personne :
 - De retour d'une zone avec une circulation active depuis moins de deux semaines ;
 - Et présentant une fièvre supérieure à 38,5° d'apparition brutale (en présence ou non d'arthralgie et/ou de myalgies d'oedèmes des extrémités et/ou d'une éruption maculo-pulpeuse).
- Toute personne présentant :
 - Une fièvre supérieure à 38,5° d'apparition brutale ;
 - Et des douleurs articulaires incapacitantes des membres ;
 - Et en l'absence de tout point d'appel infectieux.

Examens de confirmation

S'agissant de la réalisation et de l'envoi des examens de confirmation :

- Si le patient consulte moins de sept jours après la date de début des signes, prescrire :
 - Une demande de RT-PCR chikungunya et dengue ;
 - En cas de résultat négatif pour la dengue et le chikungunya, les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane, qui cherchera d'autres arbovirus dans le cadre de la surveillance sentinelle. Il est demandé de transmettre la fiche de renseignement.
- Si le patient consulte plus de cinq jours après la date de début des signes, prescrire :
 - Une demande de sérologie IgM chikungunya et dengue. Les tubes sont à envoyer au CNR des arbovirus de l'Institut Pasteur de Guyane ;
 - La présence d'IgM isolées doit impérativement conduire à un second prélèvement pour confirmation, au maximum dix jours après le premier pour détecter une séroconversion (apparition d'IgG). En effet, les réactions croisées sont très fréquentes et des IgM seules sont ininterprétables.

Disponibilité des techniques

L'Agence régionale de santé a également fait le point avec les laboratoires sur la disponibilité des techniques de biologie sur le territoire, afin que tous les prélèvements soient analysés en Guyane. Les laboratoires se sont notamment fournis en triplex, depuis plusieurs mois, afin de rechercher la dengue, le chikungunya et le zika en même temps.

Recommandations pour le patient

L'ARS invite les professionnels de santé à recommander au malade et à sa famille d'appliquer de manière stricte les règles suivantes, au moins durant les quinze jours suivant la date de début des signes :

- Protection individuelle contre les piqûres de moustiques :
 - Utilisation de moustiquaires, idéalement imprégnées d'insecticide ;
 - Utilisation régulière de répulsifs ;
 - Port de vêtements longs.
- Élimination de tous les gîtes présents au domicile et dans l'environnement susceptibles d'héberger des larves de moustiques (vieux pneus, bidons...), surveillance de ce que l'on ne peut ni ranger, ni protéger, en changeant l'eau au moins deux fois par semaine (boutures, vases à fleurs, dessous de pots, abreuvoirs...) et protection des réserves d'eau avec une toile moustiquaire.

Signalement et intervention

Il est demandé aux professionnels de santé de signaler tout cas confirmé à la cellule de veille et de gestion sanitaire de l'ARS (ars973-alerte@ars.sante.fr ou [0594 25 72 37](tel:0594257237)) pour :

- Le déclenchement précoce des mesures de prévention par le service de démoustication ;
- La réalisation d'une investigation immédiate en cas de suspicion de transmission autochtone.

Point avec les établissements de santé

Dans les prochains jours, l'ARS prévoit également d'échanger avec les établissements de santé sur les organisations à mettre en place en fonction de l'évolution de l'épidémie.

Mesures de gestion

Des discussions ont également lieu avec les équipes de la Collectivité territoriale (CTG) après chaque nouveau cas. Le but est d'adapter les mesures de gestion à la situation épidémique et aux rassemblements prévus en Guyane dans le cadre du carnaval, afin de freiner la transmission du virus par les moustiques. La lutte antivectorielle autour des cas se poursuit.

Les gestes pour se protéger

Il est fortement recommandé à chacun de respecter les gestes suivants pour se protéger et prévenir la transmission du virus :

- Utiliser un répulsif cutané, en particulier le matin et en fin de journée ;
- Porter des vêtements amples et couvrants ;
- Utiliser des moustiquaires, des ventilateurs ou la climatisation ;
- Éliminer toutes les eaux stagnantes autour de son domicile (soucoupes, seaux, pneus, récipients, contrôler et vider régulièrement les plantes pouvant retenir l'eau...), jeter les déchets à la poubelle.

En cas de fièvre, douleurs articulaires ou musculaires, fatigue, maux de tête, éruption cutanée, consulter rapidement son médecin traitant.

« Une large partie des épidémies des XVIIIe et XIXe siècles classées comme dengue étaient des épidémies de chikungunya »



C'est à une plongée dans les livres d'histoire, les premières descriptions d'arboviroses, et à une révision des épidémies des XVIIIe et XIXe siècles que nous invitent le Dr Timothée Bonifay, médecin au CHU de Guyane – site de Cayenne, le Pr Loïc Epelboin, infectiologue au CHU de Guyane, et une douzaine de leurs confrères de l'Hexagone et de l'université West Indies de Jamaïque. Dans un article publié en septembre dans [Plos Neglected Tropical Diseases](#), ils suggèrent que le chikungunya a été responsable de nombreuses épidémies attribuées historiquement à la « dengue ».

« Au cours des XVIIIe et XIXe siècles, plusieurs épidémies importantes ont été décrites sous le nom de « dengue », mais leur cause réelle reste incertaine. À cette époque, ni le virus de la dengue (DENV) ni le virus du chikungunya (CHIKV) n'avaient été découverts. Pourtant, les symptômes rapportés dans les archives historiques, en particulier les douleurs articulaires sévères, ressemblent souvent à ceux que l'on sait aujourd'hui être causés par le CHIKV », explique le Dr Bonifay, qui s'était déjà intéressé aux [aspects historiques des arboviroses](#).

« L'idée de cet article est née de l'épidémie de chikungunya de 2014. Nous nous demandions depuis quand circulait le virus. Dans les années 1950, la Fondation Rockefeller et d'autres ont fait la chasse aux arboviroses. Ils en ont trouvé des centaines. Dans les années 1970, des médecins se sont dit que ce que l'on classait sous le nom générique de « dengue » était peut-être autre chose. Nous disposons de descriptions cliniques anciennes. Il nous fallait une base pour les classer en dengue ou en chikungunya. »

« Pour une majorité des cas, nous avions des tableaux cliniques précis, avec l'arthralgie distale pour le chikungunya et les saignements pour la dengue. Dès que le tableau clinique était moins précis, nous nous retrouvions face aux mêmes difficultés qu'un médecin en consultation. Nous disposions parfois d'éléments de contexte comme le taux de mortalité ou le taux d'attaque, ainsi que d'éléments paracliniques comme les thèses de médecine. Nos trois méthodes d'étude des articles ont conforté les hypothèses émises depuis les années 1950 : une bonne partie des épidémies classées comme « dengue » étaient des épidémies de chikungunya. »



♦ La Cump déclenchée à Grand-Santi



Quatre enseignants sont décédés, après le chavirage de leur pirogue, samedi à l'aube, à Grand-Santi. Face à l'ampleur du drame, le rectorat a annoncé la fermeture des écoles, hier et aujourd'hui. De son côté, l'Agence régionale de santé a déclenché la cellule d'urgence médico-psychologique, afin d'assurer la prise en charge des victimes et de permettre d'éviter l'installation des troubles psychiques post-traumatiques.

♦ **Le centre de dialyse Yanadia attendu début 2027**



Dans un peu plus d'un an, une nouvelle unité de dialyse médicalisée (UDM), Yanadia, doit accueillir ses premiers patients à Matoury. La première pierre en a été posée vendredi, au carrefour de Stoupan, en présence de Viktoria Kleisova, en charge des autorisations à l'Agence régionale de santé, et d'Eric Paul, référent qualité et performance. Son promoteur, Clinifutur, table sur quinze mois de travaux, pour environ 9 millions d'euros, équipements inclus.

Clinifutur gère quatorze établissements à La Réunion et à Mayotte. En mars 2023, l'Agence régionale de santé lui a attribué une autorisation de trente-deux postes, soit cent soixante patients. Le groupe envisage de débuter avec seize. « Vu la charge de travail (à l'hôpital de Cayenne), il nous faut d'autres centres de dialyse », confie le Dr Timothée Davodoun, néphrologue.

En s'installant au carrefour de Stoupan, Yanadia ambitionne d'attirer les patients de la route de l'Est jusqu'à Saint-Georges, ainsi que des patients de Matoury qui ne souhaitent pas se rendre à Cayenne. Outre l'activité de dialyse, elle y proposera des consultations, de l'éducation thérapeutique du patient, de la formation, et dispose de capacités d'extension, annonce Jeanne Lohyer, directrice générale des sociétés de dialyse de Clinifutur.

De son côté, la mairie de Matoury travaille au développement de ce secteur avec des constructions de logement et un projet d'école, en plus des entreprises qui y sont déjà installées. Une seconde clinique doit voir le jour sur une parcelle voisine : celle du groupe Manoir en Berry, qui dispose d'une autorisation de soins médicaux et de réadaptation cardiovasculaires et locomoteurs.



♦ Des locaux plus agréables et plus modernes pour l'Apadag



Un an après son déménagement, l'Association des parents et amis des déficients auditifs de Guyane (Apadag) a inauguré ses nouveaux locaux, mercredi, en présence d'Alexandre Boichon, directeur de l'autonomie à l'Agence régionale de santé. Sur plus de 600 m², au Forum de Baduel à Cayenne, ils offrent « des conditions de travail plus agréables et plus modernes » à la petite trentaine de salariés, se réjouit la présidente Stéphanie Prévet-Boulard. Ils permettent surtout de réunir les équipes qui travaillaient jusque-là sur trois sites différents du centre-ville. « Notre engagement, lui, reste claire : permettre à chaque personne accompagnée de trouver sa place, de développer ses compétences et d'exercer pleinement ses droits. »



Créée le 29 avril 1989, l'association gère trois établissements confiés par l'Agence régionale de santé, avec des antennes à Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni :

- Un service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah) ;
- Un service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) pour les personnes sourdes ou malentendantes ;
- Un Sessad pour les personnes avec troubles dys.

L'Apadag, qui suit environ 120 personnes par an, a obtenu l'an dernier des autorisations de l'ARS pour accueillir davantage d'usagers. A titre d'exemple, 246 personnes sont sur liste d'attente pour les troubles dys. Dans ces nouveaux locaux, l'association a installé un studio de tournage. Il lui permet de réaliser des vidéos pour les déficients auditifs, disponibles sur sa [chaîne YouTube](#). Elle dispose d'une salle avec deux enseignants détachés pour proposer du renforcement scolaire aux enfants. En fin d'année, elle a ouvert une unité d'enseignement externalisée (UEE) pour enfants avec troubles dys, à l'école primaire Soula IV, à Macouria. Parmi ses projets figure la création d'un institut d'éducation sensorielle (IES), sur un terrain dont l'association dispose, à Cayenne.

♦ **La Semaine nationale du rein revient du 21 au 28 mars**



La Semaine nationale du rein se déroulera du 21 au 28 mars. De nombreuses actions sont prévues en Guyane, afin d'informer le grand public sur les maladies rénales et d'organiser des séances de dépistage. Les principaux temps forts seront :

- Une campagne de sensibilisation et d'information le 25 mars dans les lieux de forte fréquentation ;
- Une journée de dépistage anonyme et gratuit le 28 mars, dans des lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de

- proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges. L'an dernier, plus de neuf cent personnes en avaient bénéficié ;
- Une pirogue itinérante pour sensibiliser les habitants des villages en amont de Maripasoula.

♦ Une semaine et un DPC autour de la ménopause



L'association La Quinzaine obstétricale prépare la première Semaine guyanaise de la ménopause et de la péri-ménopause. Elle se déroulera du 20 au 24 avril. Plusieurs rendez-vous sont envisagés, comme l'explique son président, le Dr Alphonse Louis : « Des webinaires, des sensibilisations pour les soignants dans les hôpitaux, y compris les hôpitaux de proximité, des conférences grand public, un Jeudi M... »

Une formation est d'ores et déjà programmée dans le cadre du DPC, sur les bouffées vasomotrices – diagnostic et prise en charge. Elle sera animée par le Dr Gabriel André et le Dr Isabelle Héron, gynécologue, le 23 avril, à 9 heures, à l'Ispa, à Cayenne.

[S'inscrire avant le 20 avril.](#)

♦ Appel à projets sur les protocoles de coopération



Les protocoles de coopération nationaux sont des dispositifs dérogatoires de délégation d'activités, d'actes de soins ou de prévention d'un professionnel à une autre. Dans le cadre de la préparation de la feuille de route 2026 des protocoles de coopération nationaux, la Direction générale de l'offre de soins (DGOS) et la Direction de la sécurité sociale (DSS) lancent [un appel à projet](#) visant à identifier les besoins de terrain susceptibles de justifier la mise en place d'un nouveau protocole de coopération.

Afin de permettre une remontée coordonnée des besoins identifiés en Guyane, l'Agence régionale de santé invite les professionnels de santé à prendre connaissance des modalités de participation précisées sur la [plateforme nationale](#), et à déposer leurs propositions en ligne avant le 1er mars.

Les projets soumis peuvent concerner toute profession de santé et doivent répondre aux critères suivants :

- être fondés sur un besoin identifié en termes d'accès aux soins, de qualité ou de continuité des prises en charge ;
- présenter un intérêt pour l'organisation de l'offre de soins à l'échelle nationale ;
- être réalisables dans un cadre interprofessionnel maîtrisé ;
- s'appuyer sur une description claire des activités susceptibles d'être déléguées ainsi que sur les conditions de formation et de sécurisation des pratiques.

A titre d'exemple, fin 2025, la DGOS a sélectionné le projet de protocole de coopération national relatif à la prise en charge de l'ongle incarné par phénolisation par les pédicures-podologues.

♦ Un point sur l'épidémiologie, la physiologie, la clinique et la prise en soin du syndrome d'alpha-Gal



Avec deux de leurs collègues, le Pr Loïc Epelboin, infectiologue au CHU de Guyane – site de Cayenne, et le Dr Evrard Baduel, ancien interne de l'hôpital de Cayenne, viennent de publier un [article sur le syndrome d'alpha-Gal, dans EM Consult](#). Il fait le point sur l'épidémiologie, la physiologie, la clinique et la prise en soin du SAG. En janvier 2025, le Dr Baduel avait soutenu sa thèse de médecine sur le sujet et avait réalisé [deux fiches mémos à destination des professionnels de santé](#).

« Le syndrome alpha-gal (SAG) est une allergie émergente, médiaée par les immunoglobulines E (IgE), présentant la particularité de provoquer des réactions retardées, rappellent les auteurs (...). La sensibilisation survient après une morsure de tique. Les sources d'allergènes sont variées, principalement les viandes de mammifères, les produits laitiers et certains médicaments, notamment le cétuximab, un anticorps monoclonal utilisé en oncologie (...) Le spectre des manifestations cliniques va de simples urticaires à des réactions anaphylactiques sévères, et est caractérisé par son délai retardé de réaction de deux à huit heures après l'ingestion de produits contenant de l'alpha-gal (...) Le diagnostic repose sur la détection d'IgE spécifiques à l'alpha-gal, mais ne doit être envisagé qu'en cas d'anamnèse évocatrice. Il n'existe pas de traitement curatif à ce jour (...) La prise en charge repose sur l'évitement des produits contenant de l'alpha-gal (...) Les réactions sévères étant fréquentes et imprévisibles, tous les patients doivent avoir un traitement de réserve constitué à minima d'une paire d'auto-injecteurs d'adrénaline. »

♦ Accès direct aux orthophonistes et formations : les priorités de la CPTS



Lors de son dernier conseil d'administration, la CPTS a validé ses nouveaux axes de travail pour les prochains mois :

- Le développement de l'accès direct aux orthophonistes, possible depuis 2024 sur son territoire, afin de faciliter le parcours des patients ;
- La poursuite des actions de formation à destination des professionnels de santé.

Le prochain conseil d'administration se déroulera le 24 février.

♦ Formation PSSM – module jeunes, les 14 et 15 avril



Entre Ciel et terre organise une formation de secouriste en premiers secours en santé mentale -modules jeunes, les 14 et 15 avril, à Cayenne. D'une durée de quatorze heures, elle se déroulera chez GDI, sur le campus de Trouiran.

[S'inscrire](#).

Actus politiques publiques santé et solidarité

♦ Thomas Fatôme fait le point sur les nouvelles discussions avec les médecins



Dans une [interview publiée sur le site de l'Assurance maladie](#), Thomas Fatôme, son directeur général, revient sur le nouveau cycle de discussions engagés avec les médecins après la grève de début janvier. « Ma position – et celle de la ministre de la Santé, Stéphanie Rist – est claire : la convention est le pilier des relations entre l'Assurance Maladie et les médecins, et elle doit le rester (...) Les professionnels de santé et l'Assurance Maladie sont des partenaires, unis pour le bon fonctionnement de notre système de santé, pas des adversaires. Et je regrette en effet que certains débats aient été biaisés au cours des derniers mois.

S'agissant des médecins, il m'a été reproché de les désigner comme des « rentiers ». Ce n'est absolument pas le cas, je le redis. Cette polémique est indigne et les caricatures occultent les vrais débats. Ce qui est vrai, c'est que dans tout secteur économique, il peut y avoir des rentes, et qu'il est de la responsabilité de l'Assurance Maladie de mener des travaux d'analyse économique (...) et de voir quelles sont les évolutions à apporter, dans le cadre du dialogue conventionnel, pour que les tarifs soient en adéquation avec le coût de la pratique. Mais cela ne fait pas des médecins des rentiers ! Je n'ai jamais dit une chose pareille et je ne le ferai jamais. »

Offres d'emploi



- Le groupe SOS Solidarités recrute **un infirmier pour son Itep de Roura** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'association Kaz plurielles recrute **un chargé de mission prévention et santé sexuelle et reproductive à l'Arbre fromager** (CDI, temps plein). [Consulter l'offre et candidater.](#)
- L'Adapei recrute **un infirmier** pour son Samsah de Cayenne (CDI). [Consulter l'offre et candidater.](#)

Agenda

Aujourd'hui

- **Présentation de Pandalab Pro**, par la CPTS, à la MSP Bourg de Matoury, à 19h30. À destination des professionnels de santé exerçant ou habitant à Matoury. [S'inscrire.](#)

Demain

- **Afterwork de la CPTS**. Karaoké à l'Entrepôt, à Cayenne, à 19 heures. [S'inscrire.](#)

Jeudi 5 février

► **Atelier de la recherche** de Guyane promotion santé et du Graine sur l'éducation à l'alimentation saine et durable, de 14 heures à 16 heures, en ligne. Intervenants : Dr Liliane Thélusmé, médecin nutritionniste au CHU de Guyane, Dorothée Alexandre, chargée de mission santé publique à l'ARS, Alain Lemonnier, chef de pôle santé environnement à l'ARS, Ghislain Cariou, chargée de mission à la Direction de l'environnement, de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt, et Massiri Gueye, de l'association Nature Rights Guyane. [S'inscrire avant le 3 février.](#)

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Études fonctionnelles sur le microbiote de moustique, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Samedi 7 février

► **Fo zot savé**. Le Dr Laurent Dejault répondra aux Fabien Sublet sur les troubles sexuels, à 9 heures sur Guyane la 1ère.

Mardi 10 février

► **Journée scientifique** de l'Université de Guyane, de 8 heures à 17 heures à l'amphithéâtre M du campus de Troubiran, à Cayenne. Cinq présentations sur la santé de 11h15 à 12h30.

Vendredi 13 février

► **Date limite** d'envoi des lettres d'intention pour le [projet de recherche Apires](#) à la DRCI du CHU de Guyane : drci.promotion@ch-cayenne.fr et drci.paramedical@ch-cayenne.fr.

Vendredi 13 et samedi 14 mars

► **Formation** au repérage et à la prise en charge des fragilités chez les seniors, avec Icope, animé par le Dr Brieg Couzigou, à la Domus Medica, à Cayenne. [S'inscrire](#).

Jeudi 19 février

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Pratiques alimentaires des femmes d'origine haïtienne pendant la grossesse et le post-partum (programme Nutri pou Ti'moun), par Diane-Mica Malivert, de 15 heures à 16h30 à l'Ispa, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Mercredi 25 février

► **Webinaire One Health**. Vingt ans de recherche one health sur les infections à Coxiella burnetii en Guyane française, par le Pr Loïc Epelboin, de 8h30 à 9h30. [S'inscrire](#).

Vendredi 27 février

► [Fin de l'appel à manifestation d'intérêt](#) Personnes qualifiées en établissements et services médico-sociaux.

Samedi 28 février

► [Fin de l'appel à candidatures](#) pour la désignation des représentants des usagers des établissements sanitaires.

Dimanche 1er mars

► [Fin de l'appel à projets](#) sur les protocoles de coopération nationaux.

Mercredi 4 mars

► **Journée mondiale de l'obésité.** Présentation de l'obésité infantile (le matin) et de l'obésité adulte (l'après-midi), par le parcours de soin obésité du CHU de Guyane – site de Cayenne, de 9 heures à 18 heures à l'Institut santé des populations en Amazonie, à l'hôpital de Cayenne.

Jeudi 5 mars

► **Réunion scientifique CHU – Institut Pasteur** : Moustique et culicoïdes des mangroves environnantes de l'Île-de-Cayenne, par Collet Médie, de 15 heures à 16h30 à l'Institut Pasteur, à Cayenne, ou [via Teams](#).

Dimanche 8 mars

► **Fin de l'appel à projets Culture-Santé 2026**, sur le [site internet du ministère de la Culture – bouton Guyane](#).

Jeudi 12 mars

► **Fin de l'appel à projets** de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (Injep) sur la [santé mentale des jeunes ultramarins](#).

Vendredi 13 mars 2026

► **Fin de l'appel à projets** Création d'un établissement d'accueil médicalisé (EAM) pour personnes en situation de handicap sur le territoire du Centre littoral, sur le [site internet de l'ARS](#).

Lundi 16 mars

► **Rencontre des aidants du DSRC OncoGuyane**, de 17h30 à 19 heures, au 6, rue des Cèdres, à Rémire-Montjoly. [S'inscrire](#).

Samedi 21 mars

► **Journée des soignants de la CPTS**, à 9 heures à Sinnamary.

Mercredi 25 mars

► **Semaine nationale du rein.** Campagne de sensibilisation et d'information dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Samedi 28 mars

► **Semaine nationale du rein.** Dépistage anonyme et gratuit dans les lieux de forte fréquentation de l'Île-de-Cayenne, Kourou et Saint-Laurent-du-Maroni, ainsi que dans les hôpitaux de proximité de Maripasoula, Grand-Santi et Saint-Georges.

Faites connaître vos événements dans l'agenda de la Lettre pro en écrivant à pierre-yves.carlier@ars.sante.fr



Qui est addict ?



**FLASHEZ
POUR LA
RÉPONSE**



ou allez sur le site de l'ARS Guyane : www.guyane.ars.sante.fr



Agence régionale de santé Guyane

Directeur de la publication : Bertrand PARENT

Conception et rédaction : ARS Guyane Communication

Standard : 05 94 25 49 89



www.guyane.ars.sante.fr

[Cliquez sur ce lien pour vous désabonner](#)